REPUBLIQUE TUNISIENNE

------*------

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université de Gafsa

Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieurs de Gafsa

------*-------

CONSULTATION N°3 PAQ-DGSE-AGFEA-IPEIG

ACQUISITION DES SUPPORTS DE COMMUNICATION

CAHIER DES CHARGES

ARTICLE 1 : OBJET

L'institut préparatoire aux études d'ingénieur de Gafsa se propose d'acquérir le matériel cité en annexe [cahier des charges techniques], selon la réglementation en vigueur et conformément aux clauses du présent cahier des charges. Ce matériel est considéré en tant que fourniture simple.

ARTICLE 2 : CONDITIONS REQUISES POUR SOUMISSIONNER

Est admis à soumissionner tout fournisseur qui possède toutes les garanties requises pour assurer dans de bonnes conditions l'exécution de son marché. Les personnes physiques ou morales en état de faillite ne sont pas admises à soumissionner.
Par ailleurs, les mandataires dûment habilités peuvent participer à cette consultation, sans qu'un même mandataire puisse représenter plus d'un candidat.

Les fournisseurs intéressés par cette consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès de bureau d'ordre le l'institut préparatoire aux études d'ingénieur de Gafsa, à l'adresse suivante **: Rue Khaizourani, sidi Ahmed Zaroug, 2112 Gafsa,** ou par téléchargement au site de l'institut à l'adresse suivante :

www.ipeig.rnu.tn

ARTICLE 3 : MODALITES DE RECEPTION DES OFFRES

Les offres doivent parvenir durant l'horaire du travail par voie postale, sous pli fermé et recommandé (ou par rapide poste) ou déposés directement au **bureau d'ordre le l'institut préparatoire aux études d'ingénieurs de Gafsa,** avec double enveloppe au plus tard le lundi **17/01/2022** (le cachet du bureau d'ordre faisant foi) à l'adresse suivante:

Institut préparatoire aux études d'ingénieurs de Gafsa Rue Khaizourani, sidi Ahmed Zaroug, 2112 Gafsa

L'enveloppe extérieure doit porter l'adresse de l'institut préparatoire aux études d'ingénieur de Gafsa, uniquement et la mention suivante :

(Consultation N°3 PAQ-DGSE-AGFEA-IPEIG, Supports de communication " A NE PAS OUVRIR ").

Cette enveloppe extérieure doit contenir deux enveloppes fermées :

- Enveloppe A intitulée « OFFRE TECHNIQUE » fermée et signée et qui doit contenir les pièces suivantes :

1- La documentation technique détaillée en original, de préférence en langue

française.

2- Formulaires de réponses remplis.
3- Une attestation de la conformité aux normes de la qualité (ISO 9001).

- Enveloppe B intitulée « OFFRE FINANCIERE » fermée et signée et qui doit contenir obligatoirement les pièces suivantes :

- La soumission.
- Le bordereau des prix conformément au modèle annexé au présent cahier des charges.

ARTICLE 4: ANALYSE ET CHOIX DES OFFRES

L'offre du soumissionnaire sera systématiquement éliminée dans l'un des cas suivants :

- La non conformité aux spécifications techniques minimales exigées par le cahier des charges.
- La non présentation des prospectus techniques.
- La non présentation des formulaires des réponses remplis.
- La non présentation du bordereau des prix rempli et signé.

La liste des propositions répondants aux exigences des caractéristiques techniques minimales demandées (aspect matériel et service) est arrêtée, ensuite l'offre du moins disant est retenue.

ARTICLE 5 : DELAI D'EXECUTION

Chaque soumissionnaire doit obligatoirement proposer un délai global d'exécution à partir de la date de la notification de la commande de l'institut préparatoire aux études d'ingénieurs de Gafsa. Ce délai ne doit en aucun cas dépasser 1 mois et demi (45 jours).

ARTICLE 6 : MODELE DE DEVIS ET CONDITIONS DES PRIX

Le soumissionnaire sera tenu de respecter le modèle de devis figurant sur les annexes sous peine de nullité de l'offre.
En outre, les prix doivent être calculés pour matériel livré sur site, installé dans les locaux de l'institut préparatoire aux études d'ingénieurs de Gafsa. Ils doivent être fermes et non révisables.

ARTICLE 7 : DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE

Tout soumissionnaire ayant présenté une offre de prix sera lié par son offre pendant 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis. Pendant cette période, les prix et les renseignements proposés par le

soumissionnaire seront fermes et non révisables.

ARTICLE 8: PENALITES DE RETARD

Pour chaque jour de retard non justifié par écrit à l'avance, apporté dans la livraison, l'installation ou l'essai sur site et la mise en marche du matériel ou produits commandés, le fournisseur devra payer une pénalité calculée à raison de un pour mille (1‰) par jour de retard sur la valeur totale du marché toutes taxes comprises.
Le montant total de ces pénalités ne doit pas excéder Cinq pour cent (5%) de la valeur totale du marché éventuel.

ARTICLE 09 : MODE DE PAIEMENT

Le paiement relatif à la livraison du matériel sera effectué par mandat administratif et par virement bancaire ou postal au compte courant mentionné par écrit par le fournisseur sur production de facture en quatre (04) exemplaires avec les bons de livraison correspondants, le procès-verbal de réception correspondant signé par les membres de la commission de dépouillement ainsi qu'un représentant de l'Administration.
Les factures ou bons de livraison doivent porter obligatoirement la prise en charge du matériel livré, installé sur site et réceptionné par les membres de la commission de dépouillement avec le cas échéant, les références d'inventaires correspondantes ; l'inventaire doit être effectué par article et par pièce.
La dite prise en charge doit comporter nom, prénom, qualité et signature du responsable avec date et cachet de l'établissement concerné par ce projet.
Le paiement reste tributaire des pièces exigées et du procès-verbal de réception correspondant.

ARTICLE 10: AGENT CHARGE DE PAIEMENT

Le comptable chargé du paiement est le comptable de l'institut préparatoire aux études d'ingénieur de Gafsa.

ARTICLE 11 : Variation en nature et en quantité admise :

La commission de dépouillement est passible d'accepter ou de rejeter des articles et de diminuer les quantités correspondantes qui sont inscrites dans le cahier des charges sous prétexte d'insuffisance du budget réservé à cette consultation.

SOUMISSION[1]

Je soussigné[2]……..

Dénomination de la Société……

Siège Social (adresse) ……

Boîte postale…….. Code postal…… Ville……

Société (adresse) ……

Téléphone (s)…… Fax……..……..

Registre de Commerce N°…….. Ville……..

Affiliation à la C.N.S.S. N°……..…… du……

Domiciliation bancaire……

C.C.B. N° (ou C.C.P. N°) ……..

Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous les renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la consultation N°3 PAQ-DGSE-AGFEA-IPEIG, support de communication et je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

a) Le montant total de ma soumission (HTVA) : (en toutes lettres et en chiffres) :[3] …… ……

b) Toutes taxes comprises [TTC] : (en toutes lettres et en chiffres): …… ……

Fait à .....,
le.....

Nom et Prénoms, date, signature
Cachet et qualité du signataire

N.B : La présente soumission est valable pour une période de 90 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis et ce, conformément à l'article n°8 du cahier des charges de la consultation N° 3 PAQ-DGSE-AGFEA-IPEIG.

[1] - La présente soumission doit être datée et signée.
[2] - Nom, Prénoms et Qualité.
[3] - Le montant de la soumission doit être obligatoirement mentionné

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

PAQ-DGSE-AGFEA-IPEIG

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Article	***Désignation***	***Caractéristiques minimales exigées***	***Quantité***	***Observation***
Article 1	Tableau trépied	Tableau blanc sur trépied, hauteur réglable, Dimension tableau 70/100 cm, cadre léger en aluminium.	*02*	
Article 2	Calendrier de bureau	2022 et 2023, En papier catonné, portant logo de l'IPEIG + logo du projet Echantillon exigé	*60*	
Article 3	Porte-clés	En inox, portant logo de l'IPEIG + logo du projet, livré en boite individuelle. Echantillon exigé	*100*	
Article 4	Attestation	Conception et impression en papier cartonné brillant format A4	*100*	
Article 5	Porte attestation	Porte certificat A4, simili-cuir, pliable Echantillon exigé	*25*	
Article 6	Chemise porte document	En papier cartonné brillant, format A4, impression logo IPEIG + logo Projet	*300*	
Article 7	Mug	En porcelaine, 300 ml, couleur au choix, avec poignée, impression logo IPEIG + logo Projet Echantillon exigé	*20*	
Article 8	Sac en papier	En papier cartonné brillant, avec poignée ficelle, impression logo de l'IPEIG+logo du projet Echantillon exigé	*50*	
Article 9	casquette	Casquette adulte, polyester, impression logo de l'IPEIG + logo du projet Echantillon exigé	*50*	
Article10	Dossard	Gilet, impression logo de l'IPEIG + le logo du projet + un texte	*50*	
Article11	Cartables I	Modèle sac à dos adulte, deux étages, multi poche, impression logo de l'IPEIG + logo du projet échantillon exigé	*50*	
Article 12	Cartables II	Modèle Porte-document pliable simili cuir Impression logo de l'IPEIG + logo du projet Echantillon exigé	*25*	
Article 13	Cartable III	Modèle Porte document pliable, artisanal, impression logo de l'IPEIG + le logo du projet Echantillon exigé	*25*	
Article 14	Badge+ porte badge	Badge et porte badge, impression logo de	*150*	

		l'IPEIG + logo du projet		
Article 15	Banderole + la conception	1m*3m contenant le logo de l'établissement + le logo du projet+ un texte	*10*	
Article 16	Banderole + la conception	2.5m*3m contenant le logo de l'établissement + le logo du projet+ un texte	*3*	
Article 17	Affiche autocollante	Conception et impression d'affiche au format A2 /autocollantes	*80*	
Article 18	flag	2m contenant le logo de l'IPEIG + le logo du projet	*6*	
Article 19	flayers	Format A5, texte à préciser	*300*	
Article 20	Roll up	100*200cm contenant le logo de l'établissement + le logo du projet+ texte	*3*	
Article 21	Cahier bloc notes	A4 / 50p contenant logo de l'IPEIG + logo du projet	*500*	
Article 22	autocollant	50 pièces Rectangulaires 12/15 cm Contenant logo de l'IPEIG +logo et titre du projet + 200 pièces Circulaire de diamètre 5cm Contenant logo de l'IPEIG +logo et titre du projet	*200*	
Article 23	Stylos à bille	Publicitaire, rechargeable, Impression du nom et logo du projet	*200*	
Article 24	Drapeau de bureau	Petit drapeau en tissu satiné, avec socle : 3 portants le logo de l'IPEIG 3 portants le logo du projet 2 le drapeau de la Tunisie	*08*	
Article 25	Cachet	Cachet auto-encreur, pour le coordinateur du projet	*01*	

FORMULAIRE DE REPONSE

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LE SOUMISSIONNAIRE

CF N°3/PAQ-DGSE-AGFEA-IPEIG

*** Supports de Communication***

Article	***Désignation***	***Caractéristiques proposées***	***Observation***
Article 1	Tableau trépied		
Article 2	Calendrier de bureau		
Article 3	Porte-clés		
Article 4	Attestation		
Article 5	Porte attestation		
Article 6	Chemise porte document		
Article 7	Mug		
Article 8	Sac en papier		
Article 9	casquette		
Article10	Dossard		
Article11	Cartables I		
Article 12	Cartables II		
Article 13	Cartable III		

Article 14	Badge+ porte badge		
Article 15	Banderole + la conception		
Article 16	Banderole + la conception		
Article 17	Affiche autocollante		
Article 18	flag		
Article 19	flayers		
Article 20	Roll up		
Article 21	Cahier bloc notes		
Article 22	autocollant		
Article 23	Stylos à bille		
Article 24	Drapeau de bureau		
Article 25	Cachet		

BORDEREAU DES PRIX

Acquisition des supports de communication
PAQ-DGSE-AGFEA-IPEIG
Institut préparatoire aux études d'ingénieur de Gafsa

Article°	*Désignation*	*Quantité*	*P.U. H.T.*	*Prix Total H.T*
Article 1	Tableau trépied	*02*		
Article 2	Calendrier de bureau	*60*		
Article 3	Porte-clés	*100*		
Article 4	Attestation	*100*		
Article 5	Porte attestation	*25*		
Article 6	Chemise porte document	*300*		
Article 7	Mug	*20*		
Article 8	Sac en papier	*50*		
Article 9	casquette	*50*		
Article10	Dossard	*50*		
Article11	Cartables I	*50*		
Article 12	Cartables II	*25*		
Article 13	Cartable III	*25*		
Article 14	Badge+ porte badge	*150*		
Article 15	Banderole + la conception	*10*		
Article 16	Banderole + la conception	*3*		
Article 17	Affiche autocollante	*80*		
Article 18	flag	*6*		
Article 19	flayers	*300*		
Article 20	Roll up	*3*		
Article 21	Cahier bloc notes	*500*		
Article 22	autocollant	*200*		
Article 23	Stylos à bille	*200*		
Article 24	Drapeau de bureau	*08*		

Article 25	Cachet	*01*		
			TOTAL H.T.	
			TOTAL TVA (19%)	
			TOTAL T.T.C.	

Arrêté le présent devis estimatif à la somme de (en toutes lettres) :

- ……..……..……..……**H.T. /.**
- ……..……..……..……**T.T.C**./.

LU ET COMPLETE QUANT AUX PRIX
PAR LE FOURNISSEUR